

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par **Monsieur Philippe FOUcart** Rue du Bosquet, 25 à 7970 Beloeil pour exécuter sur le bien sis à **Rue Lloyd George 148 à 7340 Colfontaine**, et cadastré **01 A 568 X 78** les travaux suivants : **Rénovation d'une façade.**

Le projet présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet s'écarte du PCA approuvé avant l'entrée en vigueur de Code et devenu SOL pour les motifs suivants : Les façades principales, latérales et postérieures doivent être pour un bâtiment donné construits en une seule et même matière principale apparente (ici, seule la façade avant est recouverte d'un enduit de ton gris clair)**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/05/2021 au 31/05/2021 au collège communal**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Colfontaine, Place de Wasmes, 22 à 7340 Colfontaine

Le dossier peut être consulté au Carré Communal Yvon Biefnot (Service Urbanisme), rue du Pont d'Arcole n°14 à 7340 COLFONTAINE, uniquement sur rendez-vous en téléphonant, 24h00 à l'avance, au 065/88 73 40 :

- du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00
- Le mardi de 16h00 à 20h00
- Le mercredi de 14h00 à 16h00

**Les bureaux seront fermés les 24 et 25 Mai 2021.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues pendant la durée de l'annonce de projet auprès du service Urbanisme, rue du Pont d'Arcole n°14 à 7340 COLFONTAINE.

Le présent avis est affiché au plus tard 5 jours avant la période durant laquelle les réclamations et observations peuvent être envoyées au Collège communal et ce pour une durée de 3 semaines.

A Colfontaine, le 11/05/2021

Le Directeur général,

(s) D. BLANQUET

Pr le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,  
(s) M. MESSIN  
Echevin de l'Urbanisme